

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
17 Décembre 2018

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue ce 17^e jour de décembre 2018, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents : le maire et les conseillers suivants :

Mme Marie-Pier Leblanc
Mme Johanne Gagné
Mme Mélissa Gagnon
M. Guy Gendron

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET PLAN TRIENNAL
2019-2020-2021**

Il est proposé par, appuyé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu d'adopter, par résolution, les prévisions budgétaires 2019, telles que présentées ci-dessous :

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2019 et à approprier les sommes nécessaires à savoir :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	178 315,00\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	41 955,00\$
TRANSPORT	218 300,00\$
HYGIÈNE DU MILIEU	134 925,00\$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 800,00\$
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	26 615,00\$
LOISIRS ET CULTURE	50 597,00\$
FRAIS DE FINANCEMENT	8 600,00\$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	148 600,00\$
TOTAL	<u>811 707,00 \$</u>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

TAXES	365 877,00\$
TENANT LIEU DE TAXES	189 114,00\$
RECETTES DE SOURCES LOCALES	111 903,00\$
TRANSFERTS	133 350,00\$

TOTAL **800 244,00 \$**

**AFFECTATION SURPLUS
ACCUMULÉ** **11 463,00 \$**

TOTAL **811 707,00 \$**

**LE CONSEIL ACCEPTE LE PROGRAMME DES
IMMOBILISATIONS QUI SE RÉPARTIT COMME SUIT :**

Année 2019

<i>Bâtiment</i>	100 000,00 \$
<i>Eau et égout</i>	500 000.00 \$
<i>Voirie</i>	800 000.00 \$

Année 2020

<i>Bâtiment</i>	10 000.00 \$
<i>Voirie</i>	20 000,00 \$

Année 2021

<i>Bâtiment</i>	10 000.00 \$
<i>Voirie</i>	20 000,00 \$

Maire

Directrice générale
et secrétaire trésorière

Je, Daniel Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Carrier, maire